

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>24.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Femmes et politique de parité</b>
Acteurs	<b>Graber, Konrad (cvp/pdc, LU) SR/CE</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Guignard, Sophie

## Citations préféré

Guignard, Sophie 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Femmes et politique de parité, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique sociale</b>	1
Groupes sociaux	1
Femmes et politique de parité	1

# Abréviations

---

# Chronique générale

## Politique sociale

### Groupes sociaux

#### Femmes et politique de parité

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 28.02.2018  
SOPHIE GUIGNARD

La discussion sur la **modification de la loi sur l'égalité** a suscité un long débat en chambre haute. A la source de tout cela, ce message du 5 juillet 2017, émanant du Conseil fédéral qui propose de soumettre les entreprises de plus de 50 employées et employés à un contrôle des écarts de salaires entre hommes et femmes. Cette analyse devrait être effectuée tous les quatre ans, vérifiée par un organe indépendant et transmise aux travailleurs et travailleuses. Une proposition de Konrad Graber (pdc, LU) s'est opposée à la proposition estimant que cela provoquerait de la bureaucratie inutile et qu'il vaut mieux donner le bon exemple plutôt que d'imposer un contrôle étatique. Il recommande de renvoyer le projet en commission, pour qu'elle formule des alternatives. Le groupe PS, par la voix de Géraldine Savary (ps, VD) a répondu que le système volontaire en cours actuellement n'a pas porté ses fruits, puisque les écarts de salaire inexplicables demeurent. Finalement, la proposition Graber l'a emporté, par 25 voix contre 19 et une abstention.<sup>1</sup>

---

1) BO CE, 2018, p. 53 ss.: Message du Conseil fédéral du 5 juillet 2017